

Nouvelles activités au Comité des fêtes



Le fort devrait connaître de nouveau l'affluence.

La saison 2021-2022 est lancée au Comité des fêtes, qui a présenté ses finances lors de la dernière assemblée générale. Malgré des conditions sanitaires draconiennes, le bilan financier de l'année passée est bénéficiaire avec quelques 100 € de plus dans les caisses à l'issue de la saison.

En ce qui concerne les manifestations mises sur pied, la Folie Calette, le cheptel, la location de matériel ont rapporté quelques euros, ce qui a permis ce résultat. D'autres manifestations ont été organisées dans le seul but d'animer la commune, comme la fête de la musique, mais aussi et surtout la messe du dimanche 1er août au fort qui va devenir, au fil des ans, un rendez-vous incontournable. Les activités « laborieuses » du mardi, aussi, ont vu l'équipe de bénévoles réaliser de gros chantiers. Pose de la grille de protection du puits, réalisation de la scène du fort divisée en deux parties avec une dalle

de béton et une plate-forme en bois que l'on peut avancer et surélever par télécommande, changement du tablier en bois du pont-levis, pose des grilles à l'entrée du fort, construction de murets de part et d'autre du portail et aménagement des côtés de la voie de 60 dans la cour. Sans oublier les soins quotidiens au cheptel (moutons, chèvres et lapins).

Quant au programme des prochaines manifestations, il se compose comme suit.

Vendredi 19 novembre, soirée Beaujolais nouveau ; dimanche 28 novembre, saint Nicolas ; dimanche 20 février 2022, concert ; dimanche 1^{er} mai, marché de printemps ; dimanche 5 juin, vide-greniers ; samedi 18 juin, fête de la musique ; dimanche 4 septembre, cochon grillé ; samedi 17 et dimanche 18 septembre, journées du patrimoine ; vendredi 11 novembre, Beaujolais nouveau ; dimanche 27 novembre, saint Nicolas.